



Familles tourangelles



Les associations au service des consommateurs

Dans ce nouveau numéro de Familles Tourangelles, le dossier central vous présente les différentes associations de défense des consommateurs, adhérentes à l'UDAF.

Pourquoi ce choix ?

Parce que nous sommes tous consommateurs et qu'un jour ou l'autre nous (ou nos enfants, nos amis) avons eu ou aurons des problèmes avec des fournisseurs. Il faut reconnaître que toutes les publicités et les nouvelles formes de commerce par internet sont parfois des miroirs aux alouettes et que dans cette période de budgets très serrés, tout le monde cherche le moins cher sans bien vérifier ni les conditions, ni les délais de livraison. C'est alors que le coût final de l'achat ne correspond plus à la bonne affaire que l'on pensait faire ; il faut donc rester très prudent, choisir des interlocuteurs qui peuvent vous garantir un réel service après-vente quel que soit le montant de l'achat.

Nos associations sont aussi là pour les conseils concernant toutes les questions de la vie quotidienne grâce aux permanences de l'Espace Info Famille.

Monique Fontaine, *Présidente*



Sommaire

L'Espace Info Famille	p. 2
4 Juin 2013, Assemblée Générale de l'UDAF	p. 3
Dossier spécial consommation :	
Les associations au service des consommateurs, l'action au pluriel	p.4 et 5
Les Echos	p. 6 et 7
Présentation d'une association :	
la CSF, Confédération Syndicale des Familles.....	p. 8



L'espace Info Famille

225 sollicitations en un an



En novembre 2011, l'UDAF d'Indre-et-Loire a ouvert dans ses locaux du siège, au 21 rue de Beaumont un **Espace Info Famille et Vie Associative**.

Cet Espace Info Famille rassemble dans un lieu dédié à cet effet les activités associatives de l'UDAF d'Indre-et-Loire ainsi que **l'information et le conseil aux familles**.

Afin de dépasser le seul cadre de l'information et de proposer un plus aux familles, leur accueil est organisé autour d'un **dispositif de permanences** réunissant dans ce lieu des interlocuteurs possédant des compétences dans différents domaines concernant directement la vie quotidienne des familles.

En 2012, les permanences suivantes ont été assurées :

- Médiation familiale
- Conseil en économie sociale et familiale
- Information et aide aux tuteurs familiaux
- Surendettement, problèmes bancaires et assurances
- Aide à domicile
- Accompagnement des personnes en fin de vie
- Consommation
- Environnement, économies d'énergie et développement durable

225 demandes d'information, de conseil ou de rendez-vous ont été répertoriées par l'Espace Info Famille depuis sa création jusqu'à la fin de l'année 2012.

Les demandes ont concerné principalement les domaines du surendettement et de l'aide aux tuteurs familiaux. L'ISTF (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux) pour sa part a répondu à 106 sollicitations pour l'année 2012.

La perspective de l'Espace Info Famille pour 2013 semble plutôt réjouissante : fin juillet, déjà 294 sollicitations (majoritairement téléphoniques) ont été formulées. L'arrivée d'une nouvelle permanence (le CDAD, voir encadré ci-dessous) devrait participer au développement de cet espace d'information aux familles.

Pour vous renseigner
ou prendre un rendez-vous :

 **02 47 77 55 51**

 **contact@udaf37.fr**

Le Comité Départemental de l'Accès aux Droits (CDAD) intègre les permanences de l'Espace Info Famille

L'Espace Info Famille se dote d'une nouvelle permanence à partir de septembre 2013. Le CDAD (Comité Départemental de l'Accès aux Droits), représenté par **Mme Van Aasche, coordinatrice, vous délivrera conseils et informations, sur rendez-vous, le troisième lundi après-midi de chaque mois.**

Comme toutes les permanences, celles-ci se tiennent au siège de l'UDAF (21 rue de Beaumont à Tours).

L'aide à l'accès au droit permet aux personnes d'être mieux informées, mieux orientées et assistées dès que surgissent des **difficultés juridiques** et de **bénéficier de la possibilité de résoudre à l'amiable les conflits**. L'aide à l'accès au droit contribue à réduire les tensions sociales et les risques d'exclusion. Elle permet de **prévenir les litiges**.



**Union Départementale
des Associations Familiales
d'Indre-et-Loire**

21, rue de Beaumont
37921 TOURS Cedex 9
Tél. 02 47 77 55 00

E-mail : familles.tourangelles@udaf37.fr

Site : <http://www.udaf37.org>

Ouvert de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures,
vendredi fermeture à 16 heures, fermé le samedi.

**numéro
téléchargeable
gratuitement
sur
www.udaf37.org**

Directrice de la publication :
Monique Fontaine

Rédacteurs :
Denis Bompas, Michel Bonnet,
Monique Fontaine, Jean-Louis Garnier,
Françoise Gillard, Sophie Hétry, Michel Jean.

Mise en page et impression :
Les Presses de Touraine :
IMPRIMERIE EVEN,
29, rue E. Bugatti 37000 TOURS

Trimestriel
Dépôt légal : septembre 2013
Tirage : 3000 exemplaires



4 juin 2013, Assemblée Générale de l'UDAF

La **Présidente de l'UDAF d'Indre-et-Loire, Monique Fontaine** a remercié les personnes présentes ainsi que les personnalités invitées : **Marie-Dominique Boisseau, Vice-présidente à la Solidarité entre les Personnes du Conseil Général, Arlette Bosh, Adjointe au Maire de Tours, Annie Lemoine, Présidente de la CAF, Thierry Salmon, Président de l'UDCCAS et Gérard Degrave, Président de l'UDAF 45.**

Après **adoption du procès-verbal** de l'assemblée générale de 2012, les **rapports d'activité, financier, moral et d'orientation** ont été présentés à l'assemblée et ont été adoptés.

A cette occasion, la Présidente a rendu **hommage à Colette Pénaud**, ancienne Présidente de l'UDAF, décédée en janvier 2013, avec une minute de silence et y a ajouté une pensée pour la famille de **Patrick Oberson**, ancien administrateur de l'UDAF, décédé dernièrement.

Monique Fontaine a également mentionné que l'année 2014 sera marquée par l'organisation de **l'assemblée générale de l'UNAF qui se déroulera à Tours en juin 2014.**

Michel Calandre, Vice-président de l'UDAF a ensuite exposé la **nouvelle mouture du projet associatif** révisé fin 2012 qui guidera les actions de l'UDAF **pour les cinq années à venir.** Ce nouveau projet associatif a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.



Monique Fontaine, Présidente et Denis Bompas, Directeur, lors de l'Assemblée Générale.

La présentation de **l'Observatoire des services** sur le thème du partenariat des services de l'UDAF a clos cette assemblée.

A l'issue de cette conférence, Monique Fontaine a inauguré officiellement la salle 105, lieu de l'assemblée générale, qui portera désormais le nom de « salle Colette Pénaud », en présence de Jean Pénaud, son époux et de sa sœur.

Le verre de l'amitié servi dans les jardins a précédé le traditionnel buffet de clôture dégusté dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Rapport d'activité des services

Evolution du nombre de mesures au 31 décembre 2012.

Les 3221 mesures exercées au 31 décembre 2012 se répartissent de la manière suivante :

174 Mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF)

64 Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

2983 Mesures de protection, dont :

77 Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)

1144 Tutelle aux biens et à la personne

1569 Curatelle renforcée aux biens et à la personne

3 Curatelle aménagée aux biens et à la personne

119 Curatelle simple aux biens

60 Curatelle simple aux biens et à la personne

11 Autres mesures

Sur les 2983 mesures de protection 1020 sont gérées par l'Unité Etablissement.

Ce numéro de Familles Tourangelles ne pouvait faire abstraction de l'évènement qui marque la fin d'été de l'Institution Familiale : le départ en retraite de Jean-Louis Garnier, responsable de la vie associative et du développement des projets institutionnels de l'UDAF.



Jean-Louis Garnier a rejoint notre association en 1998 en tant que responsable-adjoint puis responsable de service, après un parcours d'éducateur spécialisé qui l'a amené à œuvrer pendant une quinzaine d'années dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Initialement chargé de l'encadrement d'un service de mesures de protection, il avait été recruté au cours de l'année 2008 sur le poste qu'il laisse aujourd'hui, en charge de la coordination des projets « d'intérêt général » réalisés par l'UDAF ainsi que de celle des activités associatives et bénévoles de représentation familiale au sein du Département d'Indre-et-Loire.

Avant et depuis son arrivée, Jean-Louis Garnier n'a cessé de s'impliquer dans de nombreux projets successifs au service de la collectivité, qu'il s'agisse de médiation et de communication au sein de la famille, d'audit au bénéfice d'autres UDAF, de la formation de nos futurs collègues travailleurs sociaux, de l'amélioration de la qualité de la prestation rendue aux usagers de nos différents services ou, dernièrement, d'aide directe aux familles d'Indre-et-Loire et à leurs représentants associatifs.

Chacun a pu mesurer les qualités humaines et relationnelles qu'il a déployées ainsi que son contagieux positivisme, son érudition et la finesse de son analyse en matière de travail social, qui ont pleinement contribué à faire connaître et reconnaître ses talents au sein et à l'extérieur de l'UDAF et qui manqueront au sein de notre paysage départemental.

Nous accueillons pour prendre la suite **Cédric Collart** : doué de talents relationnels qui ne sont pas moindres, nous comptons sur son esprit scientifique et sa spécialisation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité pour ouvrir à notre réflexion d'autres voies que les chemins connus et contribuer à la nécessaire adaptation de nos services et de notre organisation à notre environnement en perpétuel mouvement.



Nous souhaitons à tous les deux longue et bonne route : au premier dans une nouvelle vie que nous savons aussi dense et stimulante que celle dont nous avons été les témoins, et au second dans cette première expérience prometteuse au sein du domaine social et associatif.

Les associations au service des

L'UDAF est autorisée à « Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, notamment de l'agrément prévu à l'article L. 421-1 du code de la consommation, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles (...). Chaque association familiale ou fédération d'associations familiales, dans la limite de ses statuts, conserve le droit de représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts dont elle a assumé la charge. » (Article L211 du Code de l'action sociale et des familles). »

Des associations au service des familles

L'UDAF est constituée de 104 associations familiales ; 38 d'entre elles sont habilitées à accompagner leurs adhérents pour des litiges à la consommation.



CSF - Confédération Syndicale des Familles

La Confédération Syndicale des Familles est une association nationale de consommateurs agréée par les pouvoirs publics, membre du Conseil National de la Consommation (CNC). La CSF agit dans les quartiers pour informer et former les familles, les représenter face aux professionnels et aux pouvoirs publics et les défendre en cas de différends ou de litiges. La CSF agit auprès des pouvoirs publics et des parlementaires au niveau français et européen afin de faire prendre en compte l'intérêt des consommateurs et plus particulièrement des familles populaires. Elle agit également auprès des entreprises et des professionnels pour faire évoluer leurs pratiques commerciales. La CSF est aussi un mouvement familial national agréé par le Ministère comme Organisation Nationale de Locataires. La CSF se bat pour le DROIT A UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS.

Union départementale :
Présidente : Sophie Abed
6 rue Jean Baptiste Greuze – 37200 Tours
☎ 02.47.28.54.98 – ✉ csfud37@laposte.net
<http://www.csfriquet.org>
Six sections sur le département
Pour le détail des permanences, voir en dernière page.



Familles Rurales

Parce qu'une famille n'a pas les mêmes besoins au même moment, Familles Rurales agit sur quatre axes :

1. PREVENIR : en organisant des réunions d'informations pour éviter les pièges sur des sujets de consommation.
2. DEFENDRE : en siégeant à la commission de surendettement ; aux comités d'usagers (poste ; SNCF ; ErDF ; SIEL ; Syndic...)
3. INFORMER : en effectuant des relevés de prix des fruits, des légumes, des médicaments permettant de vérifier la concurrence entre les acteurs de la distribution
4. RESOUDRE : en organisant des permanences téléphoniques Nationales 0820 220 480.

Des permanences locales à la Fédération 02 47 39 37 51 ou au sein de l'association Familles Rurales ORGECO 02 47 76 04 37.

Que vous souhaitiez bénéficier d'un service ou nous rejoindre pour nous aider dans nos missions, appelez-nous pour plus de renseignements.

Fédération départementale :
Président : Hervé Flacelière
60 rue Walvein – 37000 Tours
☎ 02.47.39.37.51 – ✉ familles.rurales.37@wanadoo.fr
<http://www.famillesrurales.org>



Familles de France

Dans le secteur consommation, notre Fédération Familles de France 37, avec ses 4 associations, a participé aux enquêtes de notre Fédération Nationale sur le coût de la rentrée scolaire. Elle a également participé aux réunions du CAC (collectif des associations de consommateurs d'Indre-et-Loire) dont elle est membre ainsi qu'aux forums des associations de Tours et de Joué-lès-Tours.

Elle répond aux questions des consommateurs qui l'interrogent sur les problèmes qu'ils rencontrent. Pour y répondre elle reçoit l'aide de la Fédération Nationale et de son service consommation.

Fédération départementale :
Présidente : Caroline De Charry
21 rue de Beaumont – 37921 Tours cedex 9
☎ 02 47 53 22 63.
<http://www.familles-de-france.org>



L'Antenne Consommation des AFC en Touraine

La Fédération des AFC (Association Familiale Catholique) de Touraine représente près de 400 familles réparties en 4 associations.

Au sein de cette Fédération une antenne consommation traite de 20 à 25 litiges par an.

Elle est partie prenante auprès des pouvoirs publics, des grandes sociétés nationales comme la SNCF, ErDF, GDF-SUEZ, La Poste, des grandes entreprises de distribution comme Auchan, Casino, Leclerc. Elle est en relation avec le SIEIL (Syndicat Intercommunal des Energies d'Indre-et-Loire), l'ALE (Agence Locale de l'Energie).

Elle fait partie de la commission locale de Délégation de Service Public de la Mairie de La Riche, ainsi que du Conseil Général et intervient auprès du Ministère de l'Economie et des Finances dans le cadre des simplifications administratives. Elle est adhérente au CTRC (Centre Technique Régional de la consommation de la Région Centre).

L'AFC participe aussi aux actions de la Chambre des Associations de Consommateurs d'Indre-et-Loire (CAC37). Elle tient le Secrétariat Général pour les neuf associations la constituant dont l'UDAF 37 fait partie.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou avoir une information :
☎ 02 47 77 55 69 – ✉ afc37conso@afc-france.org
Permanence les mardis (hors vacances scolaires) de 14h à 18h dans les locaux de l'UDAF, 21 rue de Beaumont à Tours.

CONSOMMATION : consommateurs, l'action au pluriel



CAC37 : La Chambre des Associations de Consommateurs d'Indre-et-Loire

Qui sommes-nous ?

La Chambre des Associations de Consommateurs d'Indre-et-Loire (CAC37) est née de la volonté de 9 associations de consommateurs, issues aussi bien des milieux familiaux que syndicaux, de mutualiser leurs moyens pour la défense des consommateurs avec presque 20 000 familles adhérentes sur le département.

Conservant la spécificité et l'identité propre de chaque association, la CAC37 se veut force de proposition dans le paysage de la consommation auprès des pouvoirs publics.

Que faisons-nous ?

Associant les particularités et les compétences de chacune des associations adhérentes dans le règlement ou la prévention des litiges la Chambre des Associations de Consommateurs poursuit son rôle d'information par différents moyens comme des cycles de conférences-débat sur des thèmes précis, des informations par voie de presse ou sur des sujets d'actualité intéressants les consommateurs (les actions de groupe, les achats sur internet, l'énergie, etc.).



La consommation, fer de lance de l'EIF

En matière de consommation, l'Espace Info Famille peut vous aider. Des professionnels et des bénévoles sont à votre écoute pour vous informer et vous conseiller :

• Le secteur financier, les banques et assurances.

Des difficultés d'ordre relationnel avec votre banque ?
Des difficultés financières passagères ou une situation de surendettement ?
Besoin de conseils concernant les banques ou assurances ?
Marcel Panchout, bénévole à Familles Rurales, vous propose ses précieux conseils.

• L'aide à la gestion du budget familial.

Un budget familial mis à mal ?
Un changement de situation difficile à gérer ?
Besoin de conseils pour gérer au quotidien un budget serré ?
Des factures exorbitantes ?
Sophie Fourniau et Sandrine Aubusson, Conseillères en économie sociale et familiale (CESF) à l'UDAF 37, vous proposent informations et conseils pour vous aider à maîtriser votre budget.

• Des problèmes de consommation

Une résiliation à un service difficile ?
Des factures injustifiées ?
Une garantie non respectée ?
Michel Jean, bénévole à l'AFC (association familiale catholique), vous accueille pour vous informer et vous guider dans vos démarches.

• Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD)

Besoin de conseils juridiques pour vous orienter dans le cadre de litiges à la consommation ?
Besoin de connaître vos droits en matière de consommation ?
Mme Van Aasche, coordinatrice au Comité Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) assure une permanence le 3ème lundi après midi de chaque mois sur rendez-vous.

☎ 02 47 77 55 51 - ✉ contact@udaf37.fr

L'Espace Info Famille, c'est aussi d'autres permanences.

Pour plus d'informations :
www.udaf37.fr

Auprès de qui ?

La CAC37 agit auprès des Pouvoirs Publics en participant aux réunions de travail des **Autorités Préfectorales**, du **Conseil Général**, des **mairies** en délégation de service public (**DSP**) avec un rôle consultatif, de la SNCF, d'ErDF, de GDF-SUEZ, de La Poste, du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire), des grandes surfaces (Auchan, Casino, Leclerc, Super U...) des grands opérateurs de téléphonie (Bouygues, Free, Orange, SFR), et d'autres entités commerciales. Elle est partie prenante au **CTRC** (Centre Technique Régional de la Consommation).

Comment ?

En assistant les consommateurs adhérents nous pouvons agir de deux façons :

- 1 - Soit nous conseillons le consommateur dans ses rapports avec le fournisseur mis en cause sur la marche à suivre en fonction du degré d'information pour arriver à une conciliation et nous l'aidons à rédiger son courrier en ce sens.
- 2 - Soit nous pouvons agir pour son compte en justice pour le préjudice subi à condition que l'association soit agréée au niveau national, que la victime soit une personne physique identifiée et que celle-ci soit adhérente de l'association qui la représente en justice. Dans ce cas des dommages et intérêts peuvent être demandés.

Dis-moi ta famille, je te dirai ton budget...

L'UNAF calcule chaque mois des budgets-types correspondant à un minimum décent, pas un minimum vital.

Ces budgets ne décrivent pas ce que dépensent effectivement les familles, mais déterminent le niveau des dépenses estimées nécessaires pour qu'une famille, de la composition envisagée, vive sans privation.

Le but n'est pas d'assurer la survie, mais la vie, dans des conditions modestes mais convenables. C'est aussi un minimum décent qui suppose une gestion soignée des ressources.

L'actualisation mensuelle des budgets-types permet de disposer d'un indice d'évolution des dépenses différent de l'indice des prix à la consommation de l'Insee, puisque le panier de biens et de services est composé différemment.

Les postes de dépense répertoriés sont l'alimentation, le transport, le logement, l'éducation, l'entretien et les soins personnels, équipement et mobiliers, l'habillement, l'information et la communication, les loisirs-culture et divers et la santé.

Différents profils de famille ont été établis afin que chacun puisse s'y retrouver.

Pour exemple, une famille de deux parents avec deux enfants âgés de 6 à 13 ans a besoin, en juin 2013, pour vivre décemment d'un revenu mensuel de 2860,70 € (voir le tableau ci-dessous).



Alimentation	767,04€
Transport	343,32€
Logement	744,77€
Éducation	56,54€
Entretien et soins personnels	47,70€
Équipements et mobiliers	72,34€
Habillement	183,92€
Information et communication	103,02€
Loisirs, culture et divers	319,38€
Santé	222,67€

Pour connaître le détail de chaque profil consultez le site de l'UNAF : www.unaf.fr, rubrique «Études & Recherches», puis «Budgets-types».



LES ÉCHOS



Présence ASP 37, l'association accompagne les personnes gravement malades ou en fin de vie, ainsi que leurs proches



Association adhérente à l'UDAF 37 constituée d'accompagnants-bénévoles près des personnes très gravement malades ou en fin de vie et aussi près des proches, selon les souhaits exprimés.

Quelques **témoignages** qui illustrent notre pratique :

>>> De la part des personnes accompagnées :
« Ah ! Voilà mon rayon de soleil ! »
« Je suis heureuse quand vous êtes là, quand je suis seule, ça ne va pas du tout. »
« Je voudrais une ordonnance pour avoir une bénévole. » (demande près du médecin)
« J'apprécie votre fidélité, votre simplicité, votre présence »
« Tiens ! voilà celle qui remonte le moral ! »
« J'ai un sentiment de grande joie quand je sais qu'on va venir me voir. Le temps me paraît long les rares semaines où il n'y a pas de visite ».

>>> De la part des bénévoles :
« un enrichissement dans le partage au sein de l'équipe »
« l'occasion permanente de faire le tri des priorités dans ma vie »
« l'approvisionnement de la vie, de la fin de vie »
« une démarche qui fait sens dans ma vie, »

>>> De la part des soignants :
« Les interventions discrètes et fidèles des bénévoles apportent à nos résidents un soutien et un confort moral de vie que nous ne pouvons pas toujours combler.
Merci à l'association d'être présente avec nous pour ces moments parfois difficiles, mais aussi pour ces sourires ».

Notre association « Présence ASP37 » propose une vie d'équipe chaleureuse, cohérente, véritable soutien pour la pratique de chaque accompagnant-bénévole.

Accompagner, c'est **une démarche toute naturelle de solidarité**, le fruit d'un cheminement personnel, c'est un engagement qui donne du sens à sa vie, qui la valorise.

C'est, pour chaque personne accompagnée et à chaque fois, une rencontre inédite, des moments de partage souvent riches en émotion, **c'est être simplement présent, disponible.**

Précieuse est cette goutte d'eau dans un océan d'indifférence ou d'ignorance.

Car, jusqu'au dernier souffle, la vie est là...

N'hésitez pas à nous rencontrer, à vous informer

notre site : www.presence-asp37.org

☎ 06 31 14 60 68 (avec répondeur)

✉ presence-asp37@laposte.net



Jean-Paul,
accompagnant bénévole



Patricia,
accompagnante bénévole



Accompagnement scolaire « école et quartier »



Depuis près de trente ans, l'AFL du Grand Tours, une des associations du CDAFAL 37, est le soutien de l'activité d'**accompagnement scolaire « École et Quartier » de Tours-Nord : aide gratuite à des élèves**, en priorité de collèves mais aussi d'écoles élémentaires et lycées, dans leur travail du soir par des enseignants rémunérés, professeurs actifs ou retraités.

En 2008/2009, la mise en place de l'accompagnement éducatif dans les collèges entraînant une baisse sensible d'inscrits et de présents des élèves de ces établissements et la suppression de la subvention du Conseil Général, a conduit à ne demander que des subventions CAF et Etat (Fonds de réussite éducative), plus Mairie de Tours en 2012/2013, en diminuant sensiblement le budget et pour cela, de conserver seulement deux intervenants par soir et trois jours d'ouverture hebdomadaire réduite à 1 heure 30.

A noter, le soutien permanent du CDAFAL 37 sous la forme d'aides ou d'avances, encore cette année à deux reprises et l'utilisation complète des sommes versées par l'UDAF à l'AFL au financement de cette activité.

Pour 2013/2014, la question du financement et de la poursuite de l'activité risque de se poser, en cas d'absence de crédits « réussite éducative », le quartier de Tours-Nord étant susceptible d'être supprimé des zones concernées par la politique de réussite éducative.

Michel Bonnet,
Président AFL Tours nord



Deux conférences - débat à l'UDAF pour clore l'année 2013



La commission « habitat, cadre de vie et développement durable organise le **mardi 15 octobre** une conférence-débat sur le thème « **les risques de la petite enfance de 0 à 6 ans** ».

Rappelons que les accidents de la vie quotidienne sont la première cause de mortalité accidentelle infantile et qu'il paraît important d'évoquer cette question pour apprendre à mieux protéger nos enfants.

Cette conférence est organisée **en partenariat avec la MAIF**, assureur militant, qui fournira le support de présentation et en assurera la co-animation.



La présence d'un médecin pédiatre est pressentie pour apporter au débat un éclairage complémentaire, lié à ses connaissances médicales et psychologiques de la petite enfance.

La commission « protection sociale, santé » organise le **jeudi 14 novembre** une conférence sur le thème des « **conduites addictives** ».

Après une première conférence sur ce thème en 2012, la commission a souhaité poursuivre cette réflexion en s'adjoignant le concours de **Muriel Auradou-Petit, Opératrice départementale de prévention des conduites addictives**, pour préparer des réponses concrètes à donner aux familles sur les questions des addictions, avec le souci d'une prévention précoce des risques, et si besoin, une orientation vers les équipes dédiées au soin et à la prévention des addictions dans le département d'Indre-et-Loire.



Ces conférences se tiendront de 18h00 à 20h00 au 21, rue de Beaumont dans les locaux du siège de l'UDAF.

Pour plus d'information : **UDAF 37, Espace Info Famille 02 47 77 55 51**



Lire et faire lire en Indre-et-Loire

Plus de 10 ans de lecture partagée, renforçant les liens intergénérationnels

Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme de développement du **plaisir de la lecture** et de la **solidarité intergénérationnelle** en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques).

Créée en 1999, l'action s'est très rapidement installée en Indre-et-Loire et depuis, ce sont environ 60 lecteurs qui interviennent dans une quarantaine de structures du département.

Le plaisir de partager est bien là, en voici quelques témoignages :

En tant qu'institut maternelle, j'ai toujours privilégié le moment du conte dans la journée de classe. Un jour, j'ai demandé à des personnes du 3ème âge de venir lire dans cette petite école, pour renforcer les liens entre les générations et garder une vie à ce tout petit village... et

*ces mamies étaient attendues impatiemment par les enfants et elles venaient avec un plaisir évident partager ces moments de pur bonheur avec eux. Je me demande encore lesquels étaient les plus heureux. Puis j'ai entendu parler de «Lire et faire lire»...Aujourd'hui retraitée à mon tour, j'ai voulu prolonger ces moments d'échanges et de bonheur avec des enfants. Et j'espère le faire encore très longtemps. **Françoise***

*Le contact avec les enfants est riche ... le partage des thèmes de lecture, leur participation pour chercher un livre, leur ressenti de la lecture du jour, leur inculquer le respect du livre, leurs bisous spontanés quand on se rencontre hors de l'école... permet de passer un après-midi de bonheur une fois par semaine, d'oublier les soucis de santé, de rester en contact avec la vie active ! **Evelyne***

Propos recueillis par Michèle Pascaud, bénévole-référente pour Lire et faire lire 37



Formations informatiques gratuites

Ouvert aux adhérents des associations familiales

Excel – Word – Powerpoint - Internet

Formation Excel

Les lundis 9, 16, 23 et 30 septembre de 18h00 à 20h00 soit 8 heures assurée par Elisabeth Gandemer.

Formation Word

Les jeudis 29 septembre et 3, 10 et 17 octobre de 18h00 à 20h00 soit 8 heures assurée par Aurélie Bacquet.

Formation Powerpoint

Les mardis 19 et 26 novembre de 18h00 à 20h00 soit 4 heures assurée par Elisabeth Gandemer.

Formation Internet

Les mardis 17 septembre et 1er, 5 octobre de 18h00 à 20h00 soit 6 heures assurée par Sophie Héty.

Chaque participant inscrit s'engage à suivre l'ensemble des dates définies dans la formation.

Pour vous inscrire, indiquer vos prénom, nom, contact courriel et/ou téléphonique :

par courriel :

✉ vie.associative@udaf37.unaf.fr

Ou téléphone : ☎ 02 47 77 55 51



Les formations ont lieu dans les locaux de l'UDAF :
21 rue de Beaumont.



Observatoire des familles

La prévention de la santé au sein des familles

Pour mieux vous défendre, **l'UDAF d'Indre-et-Loire démarre une enquête auprès des familles du département pour connaître vos pratiques en matière de prévention de la santé.**

Les enjeux de la prévention en matière de santé sont très importants en France, et constituent l'un des défis majeurs de la politique sanitaire, en complément du curatif.

En France, en dépit d'indicateurs de santé globalement bons, la mortalité prématurée est plus élevée et l'espérance de vie sans incapacité plus faible que dans les autres pays de l'Union européenne. Il en va de même pour les accidents domestiques. Des disparités régionales et intrarégionales sont également observées. Parce que les habitudes alimentaires et les comportements de prévention en général se transmettent, la famille est un acteur important en la matière.

Cette enquête, d'envergure régionale, sera menée par le biais de questionnaire. **En Indre-et-Loire, 3000 questionnaires seront adressés par voie postale à toute personne ou famille répondant aux critères retenus.**

Nous vous communiquerons les résultats de cette enquête dans Familles tourangelles dès que l'analyse des questionnaires sera réalisée (prévue pour le 2ème semestre 2014).

Pour rappel, les résultats des enquêtes précédentes sont disponibles sur notre site Internet : www.udaf37.fr



Familles tourangelles, une revue pour les familles

Votre avis nous intéresse.

- Quel est votre avis sur la forme de cette revue (format, pagination, présentation, vos suggestions, etc.) ?
- Quel est votre avis sur le contenu (articles, sujets abordés, vos suggestions, etc.) ?

Vous pouvez nous apporter vos critiques et suggestions :

- sur papier libre à adresser à
UDAF 37 – Vie Associative
21 rue de Beaumont - 37921 Tours cedex 9
- Par courriel à vie.associative@udaf37.unaf.fr
- Par téléphone au 02 47 77 55 76

Merci pour votre contribution !



La Confédération Syndicale des Familles



La Confédération
Syndicale des Familles
est une organisation
familiale de défense des
consommateurs et des
locataires.

La CSF agit avec les
familles dans tous les
domaines du quotidien :
consommation, logement,
éducation, culture,
loisirs, etc.

Voir également en page 4.

Adhésion pour
la famille : 26 €

✉ csfud37@laposte.net

Les permanences CSF en Indre-et-Loire

LA CSF – Château-Renault

2 boulevard National – ☎ 06 46 30 11 51

Tous les lundis de 9h30 à 12h00 ou sur rendez-vous.

LA CSF – Joué-Lès-Tours

10 rue Gay Lussac – ☎ 02 47 80 95 05

- Tous les lundis de 14h00 à 17h00 ou sur rendez-vous.

- Tous les vendredis, les semaines paires de 9h30 à 11h00

(permanence logement) au centre social du Morier à Joué-Lès-Tours.

- Le 1er mercredi du mois de 9h30 à 11h00 ou sur rendez-vous.

LA CSF – Monnaie

54 rue Alfred Tiphaine – ☎ 02 47 56 17 59

Sur rendez-vous.

LA CSF – La Riche

7 rue Louis Niqueux – ☎ 02 47 39 28 93

Tous les jeudis de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h00
ou sur rendez-vous.

Le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00.

LA CSF – Tours Centre (Sanitas – Charcot – Rotonde)

7 place Anne de Bretagne – ☎ 09 80 86 70 97

Tous les jeudis de 15h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.

LA CSF – Tours Nord

46 rue Fosse Marine – ☎ 02 47 41 99 88

Tous les jeudis de 17h00 à 19h00 ou sur rendez-vous.

LA CSF – Tours Sud (Les Fontaines)

6 rue Jean-Baptiste Greuze – ☎ 02 47 28 54 98

Tous les jeudis de 14h30 à 17h00 ou sur rendez-vous.

Lors des vacances scolaires uniquement sur rendez-vous